

La formation est destinée aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie de leur club et celles qui souhaitent suivre la formation du Brevet Professionnel\*.

**Durée :** Formation : 60 heures – du dimanche 10 mars au dimanche 17 mars 2013

Stage en club affilié : 40 heures

Examen : 1 jour (courant mai 2013)

**Coût de la formation :** 300 euros (documentations incluses)

**Conditions d'inscription :**

- Etre âgé de plus de 18 ans lors de l'examen,
- Etre licencié dans un Club,
- Etre titulaire du PSC lors de l'examen ou PSE1
- Avoir un niveau régional ou les pré requis surf

En outre, elle permettra :

- D'initier un groupe de licenciés au sein de son club,
- D'assurer la sécurité des pratiquants,
- De communiquer sur les valeurs du surf et sa culture



### Ses contenus théoriques :

- CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL
- CONNAISSANCES GENERALES (matériel/milieu)
- REGLEMENTATION (obligations générales de sécurité, les responsabilités de l'éducateur)
- TECHNIQUE DE L'ACTIVITE
- PEDAGOGIE (pédagogie générale, organisation et préparation de séance)
- ENVIRONNEMENT DURABLE

### Ses contenus pratiques :

- Mise en place de séances pédagogiques
- Technique de sauvetage
- Pratique surf
- Stage dans une structure encadrée par un tuteur



### Modalités d'inscription :

Pour les personnes qui désirent suivre cette formation, veuillez envoyer :

- le bulletin d'inscription rempli
- le chèque de 300 euros à l'ordre du Comité Régional d'Aquitaine de Surf
- la convention de stage dûment rempli par votre tuteur

Dossier à envoyer **avant le 27 février 2013** à l'adresse suivante :

**Comité Régional d'Aquitaine de Surf**  
**ACASAL**  
**1 avenue de Fray**  
**40140 Soustons Plage**

Si les clubs veulent présenter plusieurs membres de leur club, veuillez photocopier le bulletin d'inscription et le faire remplir nominativement par les futurs stagiaires. Mais le règlement peut être global. En vous remerciant de votre compréhension.

## Fiche d'inscription à nous renvoyer

Pensez à joindre la copie de vos diplômes obtenus

NOM : .....
Prénom : .....
Date de naissance : .....

Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....
Téléphone : .....
Email : .....

Club : .....
Type de licence (pratiquant, compétiteur...) : .....

Date de formation : du dimanche 10 mars au dimanche 17 mars 2013 + 40 heures de stage en club + 1 jour d'examen (courant mai 2013)
--

<b>Entourez votre réponse</b>	
Avez-vous le niveau régional ?	OUI / NON
Si oui, une attestation de performance est à fournir (document disponible auprès de la fédération française de surf)	
Avez-vous obtenu les pré-requis ? ( <i>attestation à fournir</i> )	OUI / NON
Etes-vous titulaire du BNSSA ou BESSAN ? ( <i>diplôme à fournir</i> )	OUI / NON
Etes-vous titulaire du PSC ? ( <i>diplôme à fournir</i> )	OUI / NON
Votre diplôme est-il à jour ?	OUI / NON
Etes-vous titulaire du PSE1 ou 2 ? ( <i>diplôme à fournir</i> )	OUI / NON
Votre diplôme est-il à jour ?	OUI / NON

Vous souhaitez poursuivre cette formation pour :

- Participer à la vie de votre club
- Dans le cadre du brevet professionnel
- Les 2

**Document à renvoyer avant le 27 Février 2013** au Comité Régional d'Aquitaine de Surf à l'adresse suivante : Acasal, 1 avenue de Fray, 40140 Soustons Plage

**Pour tout renseignement** : 06 74 82 74 17 ou 05 58 49 31 37

Et [info@surfingaquitaine.com](mailto:info@surfingaquitaine.com)

## **Article 1 :**

La présente convention est établie entre :

- **La structure «Club» agréée par la Fédération Française de Surf** (Nom du Club) .....  
représentée par ..... (Président ou Directeur de la structure)

Tél : ..... Adresse : .....

- **Le Centre de formation du Comité Régional d'Aquitaine de Surf**, représenté par Mr Dominique Sanchis, Président de la structure.

- **M.** ..... **Responsable pédagogique du stage dans la structure d'accueil** (ci-après le tuteur),  
Titulaire du diplôme (intitulé complet) :

N°: ..... Délivré le : .....

- **Le stagiaire en formation** : NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

## **Article 2 :**

(Nom du Club) ..... s'engage à donner à (Nom et Prénom du stagiaire)  
..... la possibilité d'effectuer, à titre de formation et de  
préparation au Brevet d'Initiateur Fédéral, pendant 40 heures minimum un stage pédagogique en application des articles 32, 33 et 34  
de l'Arrêté du 30 Novembre 1992.

## **Article 3 :**

Le Tuteur de stage (Nom et Prénom) ..... a  
pour rôle de :

- Préparer le stagiaire à sa future activité dans le cadre de sa structure
- Apprécier le comportement de l'éducateur
- Conseiller le stagiaire dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de la profession

- L'aide à compléter sa formation

La structure (Nom du Club) ..... s'engage, dans le cadre de cette formation, à assurer :

- Un bilan régulier avec le stagiaire
- La tenue du livret de stage pédagogique

## **Article 4 :**

(Nom et Prénom du stagiaire) ..... s'engage à respecter le règlement intérieur de la  
structure d'enseignement ou d'entraînement et à participer activement à la formation qui lui est dispensée pendant la période  
du ..... au .....

## **Article 5 :**

La structure d'enseignement ou d'entraînement, le Conseiller et les stagiaires doivent être assurés en responsabilité civile en  
application des articles 1382 et 1384 du Code Civil.

Fait à ..... , le .....

Signature et cachet du responsable de la structure d'enseignement (Club)	Signature du responsable de la Formation (CRASurf)
Vu, le Tuteur du stage : Nom, Prénom et signature	Vu le stagiaire : Nom, Prénom et signature